

## E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : E603-AE1 hebro®chaast 2000

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiant spécial

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : hebro chemie- ZN der Rockwood Specialties Group  
GmbH  
Rostocker Str. 40  
41199 Mönchengladbach

Personne de contact : Wolfgang Schaffers  
Téléphone : +49 (0) 2166 6009-0  
Téléfax : +49 (0) 2166 6009-99

Personne à contacter concernant la sécurité produit : Abteilung Produktsicherheit  
Téléphone : +49(0)2166 6009-176  
Adresse e-mail : wolfgang.schaffers@chemetall.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

: Giftinformationszentrum Erfurt:  
+49 (0) 361 730 730

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon les Directives CE (67/548/CEE)

Information supplémentaire : Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

## E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.  
Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 2.3 Autres dangers

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Préparation au base de hydrocarbures à haute point d'ébullition, épaississeurs, additives anti-oxidation, additives protection de la corrosion et poudre de cuivre.

Remarques : Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation : Porter à l'air frais.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.  
Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Symptômes : Nausée  
Vomissements  
Diarrhée

Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un incendie peut dégager:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
dioxyde de soufre (toxique).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le

## E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Se conformer aux réglementations pour l'eau.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart de la chaleur.  
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 40°C.

Précautions pour le stockage en commun : non requis

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Lubrifiant spécial

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

## E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : non requis
- Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales
- Protection de la peau et du corps : non requis
- Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.  
Suivre le protocole de protection de la peau.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le sol.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : pâte aérosol
- Couleur : cuivre
- Odeur : caractéristique
- Point d'éclair : env. 200 °C  
Méthode: ISO 2592
- Température d'auto-inflammabilité : > 350 °C
- pH : Non applicable
- Point de goutte : > 180 °C
- Point/intervalle d'ébullition : > 360 °C
- Densité : 0,9 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C

## E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Méthode: DIN 51757

Hydrosolubilité : insoluble

### 9.2 Autres informations

Explosibilité : Donnée non disponible

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV) : Mise à jour: 10 2002 pas de taxes des COV

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Produit stable dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Risque de décomposition. : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Fumée  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
dioxyde de soufre (toxique).

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**E603-AE1 hebro®chaast 2000**

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

**Toxicité aiguë**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Irritation de la peau : Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.  
Peut irriter les yeux et la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Irritation des yeux : Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation : Ces informations ne sont pas disponibles.

**Cancérogénicité**

Remarques : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Information supplémentaire**

: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité : Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation : Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Mobilité : Donnée non disponible

## E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Emballages contaminés : Eliminer conformément aux réglementations locales.

Code des déchets : 120112 déchets de cires et graisses

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### ADR

Numéro ONU : 1950  
Nom d'expédition des Nations unies : AÉROSOLS  
Classe(s) de danger pour le transport : 2  
Code de classification : 5A  
Quantité limitée emballage intérieur : 1,00 L  
Quantité maximale : 30,00 KG  
Étiquettes : 2.2  
Code de restriction en tunnels : (E)  
Dangereux pour l'environnement : non

### IATA

Numéro ONU : 1950  
Description des marchandises : Aerosols, non-flammable  
Classe : 2.2  
Étiquettes : 2.2



## E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

### IATA\_C

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203  
Instruction d' emballage (LQ) : Y203  
Quantité maximale : 150,00 KG  
Dangereux pour l'environnement : non

### IATA\_P

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203  
Instruction d' emballage (LQ) : Y203  
Quantité maximale : 75,00 KG  
Dangereux pour l'environnement : non

### IMDG

Numéro ONU : 1950  
Description des marchandises : AEROSOLS  
Classe : 2.2  
Étiquettes : 2.2  
No EMS Numéro 1 : F-D  
No EMS Numéro 2 : S-U  
Polluant marin : non

**Shaded from sources of heat.  
"IMDG-Code segregation group not applicable".**

### RID

Numéro ONU : 1950  
Description des marchandises : AÉROSOLS  
Classe(s) de danger pour le transport : 2  
Code de classification : 5A  
Numéro d'identification du danger : 20  
Étiquettes : 2.2  
Quantité limitée emballage intérieur : 1,00 L  
Quantité maximale : 30,00 KG  
  
Dangereux pour l'environnement : non

## SECTION 15: Informations réglementaires

## E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.4

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.  
Les mises-en-oeuvre régionales ou nationales du SGH peuvent ne pas intégrer toutes les classes de risque ni toutes les catégories.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

## SECTION 16: Autres informations

### Information supplémentaire

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006